



ANNEXE 3 – PROGRAMME DES ARCHIVES EN DANGER DE LA BRITISH LIBRARY

FORMULAIRE D'ACCÈS, D'AUTORISATION ET DE DROIT D'AUTEUR

Le Programme des Archives en Danger (EAP), qui fait partie de la British Library, finance des projets visant à recenser et à numériser les archives en danger. Il suit les principes suivants :

- L'archive originale reste dans son pays d'origine. Les fichiers numériques créés par les projets EAP sont conservés dans une institution appropriée dans le pays d'origine. Les copies secondaires des documents numériques sont archivées par la British Library.
- Les images et les enregistrements audio à faible résolution sont mis à disposition gratuitement sur le site Web de la British Library à des fins de recherche. Ni l'EAP ni la British Library n'utiliseront les documents numériques créés par les projets de l'EAP à des fins commerciales. Les demandes d'utilisation d'images ou d'enregistrements à des fins commerciales seront transmises aux propriétaires ou aux partenaires d'archivage pour autorisation.

La personne responsable de l'archiveⁱ est invitée à permettre au candidat principal d'y accéder et à autoriser la publication en ligne de tout document numérique sur le [site Web de l'EAP](#) (Partie A). Si le document est soumis à des droits d'auteur, un accord sur les droits d'auteur doit également être signé (partie B).

PARTIE A – ACCÈS ET AUTORISATION

L'EAP reconnaît les droits et les intérêts relatifs au patrimoine culturel immatériel, y compris les connaissances traditionnelles et autres expressions créatives contenues dans les documents d'archives. Par conséquent, avant que les documents numériques ne soient publiés sur le site Web de l'EAP, nous demandons l'autorisation de chaque propriétaire ou personne responsable des archives. Le signataire ci-dessous doit avoir l'autorité d'accorder l'accès au matériel et de permettre sa publication en ligne.

J'accepte de permettre au candidat principal _____ d'avoir accès aux archives.

J'autorise la publication de copies des documents numériques produits par le projet (numéro de référence ci-dessus) sur le site Web du Programme des Archives en Danger.

Signature : Date :

Nom [en caractères d'imprimerie] :

Institution, le cas échéant [en caractère d'imprimerie] :

Adresse e-mail et postale :

PARTIE B – DROIT D'AUTEUR

Le droit d'auteur s'applique-t-il aux documents originaux dans le pays où ils se trouvent ?

Si le document original est protégé par le droit d'auteur dans le pays où il se trouve, l'EAP exige que le responsable de projet demande au propriétaire de l'archive (**le Concédant**) de nous accorder la permission (**une Licence**) de numériser le document et de rendre les fichiers numériques disponibles sous une licence Creative Commons Attribution-Non Commercial (CC BY-NC). En vertu de cette licence, le propriétaire du document original conserve les droits d'auteur sur le contenu numérique, tout en accordant à la British Library la permission de le rendre disponible à des fins non commerciales. Cette licence garantit également au propriétaire du document original d'être reconnu comme le détenteur des droits d'auteur. Pour de plus amples informations, visitez la page : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Une partie des documents numérisés est-elle soumise aux droits d'auteur ?

OUI

NON

Si OUI, veuillez remplir et signer la page 2 de ce formulaire



Pour et au nom du propriétaire des œuvres protégées par le droit d'auteur :

Ce document garantit que le concédant (institution/individu) est le propriétaire (ou le représentant autorisé du propriétaire) de tous les droits nécessaires sur les documents répertoriés dans l'Annexe A (**les Œuvres protégées par le droit d'auteur**) devant être concédés sous licence, et que le concédant est pleinement habilité à accorder à la British Library l'autorisation d'utiliser les œuvres protégées par le droit d'auteur de la manière indiquée ci-dessous. Le concédant garantit en outre que l'utilisation par la British Library des œuvres protégées par le droit d'auteur de cette manière, ne portera en aucune façon atteinte aux droits d'une autre partie.

Le concédant accorde à la British Library une licence mondiale, non exclusive et libre de droits pour toute la durée des droits d'auteur afin d'utiliser et de reproduire les œuvres selon les termes d'une **licence Creative Commons CC BY-NC**. Le présent contrat (Licence) sera régi et interprété conformément au droit anglais et à la juridiction des tribunaux anglais.

Signature : Date :

Nom [en caractères d'imprimerie] :

Institution, le cas échéant [en caractères d'imprimerie] :
.....

Adresse e-mail et postale :

Sauf indication contraire de votre part, la British Library créditera l'œuvre de la manière suivante :
« *Titre/description de l'œuvre* © *Nom de l'Institution*, *date de création*. Cette œuvre est publiée sous licence
CC BY-NC. Veuillez créditer le détenteur des droits d'auteur lorsque vous réutilisez cette œuvre. »

J'accepte que l'œuvre soit créditée de façon standard, comme indiqué ci-dessus OUI NON
Si NON, je souhaite que l'œuvre soit créditée comme suit :

.....

ANNEXE A - Documents couverts par la licence (les œuvres protégées par le droit d'auteur)

ⁱ **Données personnelles** Lorsque la British Library utilise vos données personnelles pour traiter ce formulaire, elle le fait uniquement conformément à la législation britannique sur la protection des données, dans le but d'administrer la demande de financement et de gérer les archives. En ce qui concerne les données personnelles contenues directement dans les archives, la British Library traite ces données dans le cadre de sa mission publique de conservation, d'archivage et de publication en ligne de contenu appartenant au patrimoine culturel. Cette pratique est conforme à notre avis de transparence qui peut être consulté en ligne à l'adresse <https://www.bl.uk/about-us/privacy>